



ATELIER INTERNATIONAL

« Crises alimentaires : la formation des ruraux en question »

Rome – Siège de la FAO - 4 et 5 juin 2009

PROGRAMME PHARE DE PARTENARIAT EDUCATION POUR LES POPULATIONS RURALES (FAO - OAA)

RESEAU INTERNATIONAL FORMATION AGRICOLE ET RURALE

Dr. Ackah Pierre ANGNIMAN

Directeur Exécutif du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)

Introduction

La Côte d'Ivoire jouit d'un potentiel agricole important caractérisé dans sa partie forestière par le développement des exploitations de café, de cacao, d'hévéa, de palmier à huile, de banane et d'ananas et dans sa partie savannicole par celui de l'élevage, du coton, de l'anacarde, de la mangue et de la canne à sucre. La gamme des productions alimentaires (igname, manioc, maïs, riz, productions maraîchères, etc.) reste également diversifiée.

Le secteur agricole et agro industriel contribue pour 38% au PIB total, 66% aux recettes d'exportation et constitue la principale source de revenus des 2/3 de la population nationale active dont une forte proportion de femmes (54,3%) .

Malgré cette performance, le secteur agricole souffre dans son ensemble de nombreuses contraintes peu favorables à son développement durable. Parmi ces contraintes, il faut indiquer l'environnement de la production agricole, dont l'absence d'une véritable politique de formation des acteurs du secteur et de promotion du métier d'agriculteur, avec comme corollaire une population de chefs d'exploitation vieillissante et globalement peu formée.

Face à l'absence d'une véritable politique de formation agricole et de promotion du métier d'agriculteur, le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) développe, depuis le démarrage de ses activités, une approche basée sur la filière de production, pour mieux cerner les besoins de formation et de renforcement des capacités des producteurs et autres acteurs du secteur.

1. Présentation sommaire et mission du FIRCA.

Le FIRCA est une personne morale de droit privé de type particulier, reconnu d'utilité publique, juridiquement constitué en octobre 2003. Il est destiné au financement des programmes de fourniture de services aux producteurs et à leurs organisations professionnelles agricoles (OPA), dans tous les secteurs de production végétale, forestière et animale. Les domaines d'intervention du FIRCA sont la recherche agronomique et forestière appliquée, la vulgarisation et le conseil agricole, la formation aux métiers et le renforcement des capacités des producteurs et des OPA.

Les ressources du FIRCA sont constituées par les cotisations professionnelles des producteurs, les subventions de l'Etat et les contributions mobilisées auprès des partenaires au développement.

La mise en place du FIRCA constitue ainsi pour la Côte d'Ivoire, une étape importante du processus de modernisation de l'environnement des agriculteurs qui implique entre autres :

- d'intensifier les programmes d'appui aux OPA et de disposer des moyens de contrôle, afin de favoriser l'émergence d'une représentation forte et responsable capable de définir et de défendre son propre schéma du secteur ;
- d'impliquer les producteurs, dans le cadre d'une approche participative, dans le choix des programmes de recherche, de transfert de technologies, de conseil et l'évaluation technique et économique des résultats ;
- de mettre l'accent sur le développement des cultures vivrières et la diversification agricole dont les marchés sont assurés et contribuent significativement à l'amélioration du cadre de vie et des populations concernées
- de définir et de mettre en oeuvre une stratégie de formation au métier et de renforcement des capacités productives de l'ensemble des acteurs du secteur agricole.

2. Programmation des besoins basés sur la filière.

Le FIRCA a identifié en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la fourniture des services aux producteurs et à leurs organisations professionnelles de tous les secteurs de production végétale, animale et forestière, dix neuf (19) filières agricoles. On entend par filière agricole, un système constitué d'acteurs remplissant des fonctions qui sillonnent le parcours d'un produit ou d'un groupe de produits de l'exploitation agricole au consommateur.

L'identification des besoins des producteurs et de leurs organisations est basée sur la méthodologie de programmation par filière. Cette méthodologie comporte essentiellement deux étapes :

1. la première étape dite de planification par objectifs, avec 20 à 25 acteurs de la filière, appuyée par le FIRCA et certaines personnes ressources de qualité ;
2. la deuxième étape consacrée à la validation des actions identifiées de la première étape, avec un public plus élargi d'acteurs de la filière.

La méthodologie de programmation des besoins par filière dans un cadre de programmes pluriannuels permet ainsi d'éviter la dispersion des efforts et le saupoudrage de la faiblesse des ressources financières. Les programmes pluriannuels impliquent :

- de cerner les besoins spécifiques des différentes filières ;
- de disposer des lignes directrices devant orienter les programmes annuels proposés au financement ;
- de disposer pour chaque filière de production et pour les problèmes transversaux, sur une période pluriannuelle, des programmes connus et validés ;
- de servir de lignes directrices aux producteurs et leurs organisations professionnelles pour la formulation des besoins spécifiques ;
- de servir de base de référence pour les études d'impact et l'utilisation des ressources.

Le suivi des actions de formation assurées par les consultants et les structures de prestataires de services est réalisé par le FIRCA. A la fin de chaque formation, une évaluation post formation est assurée pour se rendre compte du niveau et du degré de satisfaction des bénéficiaires.

3. Aperçu des formations réalisées ou en cours de réalisation.

Au cours des quatre dernières années, de 2005 à 2008, les besoins exprimés par les producteurs et leurs organisations professionnelles ont été planifiés et font partie intégrante du Programme de Développement des Filières.

En raison de la faiblesse des ressources financières disponibles et du démarrage tardif des cotisations professionnelles par certaines filières, quelques actions (une trentaine de thèmes) sont réalisées ou en cours de réalisation, dont notamment :

- 2 actions pour la Filière Café Cacao ;
- 5 actions pour la Filière Hévéea ;

- 3 actions pour la Filière Banane ;
- 5 actions pour la Filière mangue ;
- 2 actions pour la Filière Coton ;
- 1 action pour la Filière Anacarde ;
- 3 actions pour la Filière Riz ;
- 4 actions pour les autres Productions Alimentaires
- 4 actions pour le Filière Elevage et Pêche.

Conclusion.

Le développement d'une agriculture durable, compétitive et préservatrice de l'environnement, notamment dans le contexte des pays de l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement de la Côte d'Ivoire passe préalablement et nécessairement par la formation au métier d'agriculteur et le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations professionnelles. Or, les besoins des acteurs en matière de formation apparaissent élevés et les ressources financières limitées. Pour pallier l'insuffisance des ressources et éviter le saupoudrage, le FIRCA a développé et met en oeuvre une approche basée sur la filière de production au travers des ateliers de planification des besoins ressentis et de validation des actions retenues dans un processus pluriannuel de programmation.

Le financement de la formation des producteurs agricoles et de leurs organisations professionnelles, par les professionnels eux-mêmes, à travers des mécanismes mis en place au travers du FIRCA, est une donnée essentielle du système de financement de la formation agricole et rurale. Ce mode de financement reste encore modeste, mais il est appelé à se développer avec la croissance du FIRCA.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour mesurer l'impact de cette approche tant sur la production agricole que sur l'environnement et les revenus des producteurs de Côte d'Ivoire, il est indéniable que l'approche par filière assure une utilisation optimum des ressources mobilisées et la conduite des programmes d'actions prioritaires et d'intérêt général au bénéfice des acteurs de chaque filière de production agricole.